

www.covid19.lu

Retrouvez des informations officielles sur les mesures et recommandations sanitaires, des informations pour voyageurs, des gestes de protection, informations sectorielles et des FAQ thématiques.

Le gouvernement
luxembourgeois

gouvernement.lu

Enseignement à distance et fermeture des structures d'accueil jusqu'au 10 janvier 2021 pour lutter contre la COVID-19



Article 23.12.2020

Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, a informé le 22 décembre 2020 sur l'apport de l'Éducation nationale à la réduction du nombre d'infections COVID-19 dans la population, suite aux nouvelles restrictions annoncées par le gouvernement.

©MENEJ

Plus

[Dossier de presse](#) (Pdf - 186 Ko)

Articles liés



Briefing
presse: ajuste-
ment des me-
sures appli-
cables dans le

secteur de l'éducation dans le contexte
de la COVID-19



Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Ainsi, toutes les écoles basculent vers l'enseignement à distance pendant une semaine, du 4 au 8 janvier 2021 et les structures d'accueil ferment leurs portes pendant deux semaines, du 28.12.2020 au 10.01.2021.

Le mot d'ordre de ces derniers mois "un minimum de chances pour le virus et un maximum de chances pour l'éducation" reste plus que jamais d'actualité. La "génération COVID" doit avoir les mêmes chances de réussite que les autres. "Nous voulons absolument éviter que la crise sanitaire ne débouche sur une crise de l'éducation" a lancé le ministre.

Pourtant, d'un point de vue organisationnel, "nous avons atteint nos limites" a convenu Claude Meisch. Avec jusqu'à 800 élèves et enseignants testés positifs en une semaine, les apprentissages, la logistique et le *testing* deviennent très difficiles à assurer.

Une respiration dans la lutte contre le virus

La suspension des activités et des cours en présentiel jusqu'au 10 janvier 2021 va apporter une respiration dans la lutte contre le virus, en limitant davantage les contacts sociaux dans la population.

À l'école fondamentale, l'enseignement à distance se traduira prioritairement par des exercices de répétition de la matière traitée depuis le début de l'année scolaire. Les élèves pourront aussi profiter de *live-streams* sur schouldoheem.lu consacrés au *coding*, à la musique, aux sports, etc.

Au lycée, l'enseignement à distance vise davantage la continuité des programmes scolaires.

Les devoirs en classe prévus dans la semaine du 4 janvier seront déplacés, également pour les classes de 1re. En conséquence, le semestre sera rallongé d'une semaine pour **les élèves de terminale**. Il sera aussi analysé si les mesures de quarantaine et l'apprentissage à distance ont influencé l'avancement des apprentissages pour, le cas échéant, adapter les programmes de l'examen de fin d'études.

L'enseignement musical, tout comme la **formation pour adultes**, fonctionneront également à distance.

Les **structures d'accueil** (crèches, maisons relais, foyers de jours, assistants parentaux) ferment leurs portes dès le 28 décembre. Les parents qui n'ont pas d'autre possibilité peuvent avoir recours au congé pour raisons familiales exceptionnel, lié à la COVID-19.

Les **activités de jeunesse** (maisons de jeunes, scouts, associations, etc.) sont aussi suspendues jusqu'au 10 janvier.

Sécurité sanitaire renforcée

La reprise des activités et des cours en présentiel est prévue le 11 janvier. Une série de mesures ont déjà été prises pour assurer une reprise avec un maximum de sécurité.

Ainsi, une **nouvelle campagne de large scale testing** est organisée à l'intention des enfants et jeunes de 4 à 19 ans, du personnel enseignant et de tous les autres professionnels de l'Éducation nationale. Les invitations seront envoyées par mail et/ou par voie postale. Les rendez-vous pour le *testing* s'étalent jusque mi-janvier 2021.

Des **détecteurs de dioxyde de carbone** seront livrés au cours du mois de janvier aux établissements de l'enseignement fondamental et secondaire et des centres de compétences. Ces appareils permettront d'évaluer facilement la qualité de l'air dans les salles de classe et de déterminer le bon moment pour aérer efficacement.

Le Comité de pilotage, composé d'experts de l'Inspection sanitaire, de la Direction de la santé, de la Médecine scolaire et du ministère de l'Éducation nationale, analyse l'opportunité d'équiper les enseignants et le personnel éducatif de masques FFP2 et de prévoir un accès rapide à la vaccination – sur base volontaire.

Une aide psychologique au 8002 9393

La période des fêtes de fin d'année, marquée par un renforcement des restrictions sociales, risque de peser psychologiquement sur les enfants, adolescents, parents et familles. Pour apporter une aide et une écoute à tous ceux qui en ont besoin, les services du Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS) et de l'Office national de l'enfance (ONE) sont regroupés au sein d'une helpline accessible tous les jours, même les jours fériés, de 8 à 22 heures, jusqu'au 10 janvier 2021 au 8002-9393.

La helpline 8002 9090 reste en place pour d'obtenir des informations générales sur les mesures dans l'Éducation nationale et des conseils pédagogiques. Elle est accessible en semaine de 9 à 12 h et de 13 à 16 h, ainsi que les week-ends des 8 et 9 janvier 2021.

Ministre(s)

[MEISCH Claude](#)

Organisation(s)

[Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse](#)

Thèmes

[Coronavirus](#)

[Éducation / Formation](#)

Dernière mise à jour 23.12.2020